

ANNEXE AU REGLEMENT PLAINES « SPECIAL COVID »

Chers parents,

C'est avec un grand plaisir que l'ISBW, en partenariat avec votre Ville/Commune, accueillera votre enfant pour vivre de magnifiques plaines.

En raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, **des mesures spécifiques sont prises cette année.**

Elles concernent tant l'organisation que le projet éducatif, l'hygiène, le matériel à apporter, les inscriptions ou encore l'accès aux plaines.

Aussi est-il très important que vous en preniez connaissance et que vous reveniez vers nous si vous avez des questions (accueil3.12@isbw.be).

Au plaisir de notre collaboration !

L'équipe I.S.B.W.

-
1. Conditions de participation
 2. Mesures organisationnelles
 3. Mesures d'hygiène
 4. Adaptation de l'activité
-

1. Conditions de participation

Si un enfant fait partie d'un groupe à risque, les parents ont la responsabilité de le signaler dans la fiche médicale et d'indiquer si la maladie/condition est maîtrisée (ex. par un traitement médicamenteux).

Le conseil d'un médecin sur la participation est recommandé.

En cas de doute, un certificat autorisant la participation sera transmis à l'organisateur.

Un enfant ne peut se présenter à l'activité que s'il ne présente aucun signe de maladie.

Un enfant qui présente le ou les symptômes suivants (voir encadré) ne peut pas participer à l'activité et doit rester chez lui.

Un des symptômes majeurs suivants : fièvre - toux – difficultés respiratoires – douleurs thoraciques – perte de goût ou d'odorat – sans cause apparente

Ou deux des symptômes mineurs suivants : fatigue (altération de l'état général, irritabilité, pleurs, ...) – rhinite (écoulement ou encombrement nasal) – maux de gorge (pharyngite) – anorexie - maux de tête – myalgies (douleurs musculaires) - diarrhée aqueuse. – sans autre cause évidente

Ou une aggravation des symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, ...).

Les causes des symptômes sont à évaluer avec votre médecin traitant.

Si votre enfant se sent malade ou commence à avoir des symptômes pendant qu'il est à la plaine, vous devez venir le chercher.

Il est donc très important que nous disposions de votre numéro de GSM et de rester joignable.

Si vous êtes appelé, il faut venir chercher l'enfant le plus rapidement possible et contacter votre médecin traitant.

Celui-ci évaluera si un test est nécessaire et quand l'enfant pourra revenir à la plaine.

Si le médecin traitant décide qu'il faut un test, votre enfant devra rester à la maison jusqu'au résultat du test.

Lorsque vous recevez les résultats du test, veuillez informer le service du résultat.

En effet, si le résultat est positif, nous devons déterminer quelles sont les mesures à prendre pour les autres enfants et le personnel qui aura été en contact avec lui.

Si votre enfant est en contact avec une personne testée positive à la maison : il ne peut pas venir à la plaine.

Votre médecin déterminera si un test est nécessaire et quand l'enfant pourra revenir à la plaine.

Si votre enfant a été en contact à la plaine avec une personne qui a un COVID-19, nous prendrons contact avec vous pour vous informer des mesures à suivre.

Il n'y a pas de mesure à prendre pour les contacts des contacts.

Les documents suivants (qui font partie intégrante de l'inscription) seront mis à la disposition des instances de traçage compétentes et de l'ONE en cas de nécessité :

- le registre de présences et la fiche d'inscription ;
- la fiche médicale complétée pour votre enfant.

2. Mesures organisationnelles

Bulles de contact

Au moment d'ouvrir les inscriptions pour les plaines d'automne, nous ne savons pas encore si le principe de la bulle de 50 participants (en vigueur cet été) sera maintenu.

Nous avons toutefois pris les devants et les plaines d'automne 2020 sont organisées selon le principe de « bulles de contact » étanches de 50 personnes par semaine (enfants et adultes compris).

Deux bulles de contact peuvent se trouver sur un même lieu mais l'organisation (accueil, locaux, activités, repas, sieste, matériel ludique, sanitaires) sera totalement distincte.

Les contacts entre la bulle et des personnes extérieures à celle-ci seront limités au strict nécessaire.

Dans ce cas (par exemple, visite et contrôle par le coordinateur extrascolaire ou intervenant extérieur pour présenter un spectacle), les règles concernant l'utilisation du masque pour les animateurs et la distance de 1,5 m avec les animateurs et les enfants seront respectées.

Organisation des arrivées et départs

La personne chargée d'amener ou d'emmener l'enfant ne doit présenter aucun symptôme de COVID-19.

Lorsqu'elle vient déposer son enfant, elle portera un masque et respectera les mesures de distanciation physique et les consignes relatives à l'accès.

Elle restera à l'extérieur du bâtiment.

Le temps d'échange oral parent/animateur est nécessaire mais sera au maximum limité à l'essentiel.

Le coordinateur extrascolaire sera disponible par téléphone pour toute question ou remarque.

Organisation de la sieste des petits

Pour les plus jeunes, un local de sieste sera prévu où chaque enfant aura sa couchette. Il n'en changera pas durant toute la semaine.

Une distance d'1,5m entre les lits sera respectée.

Les parents apporteront dans un sac un couvre-lit, le doudou et l'oreiller pour faciliter le repos de l'enfant.

Le dernier jour, l'animateur rangera délicatement les affaires dans le sac de l'enfant et les remettra au parent (lavage à 60°).

Le local occupé par la sieste sera aéré avant et après celle-ci et, si possible, la fenêtre restera ouverte durant le temps de repos des enfants.

Une sieste au calme sous tonnelle pourra également être organisée.

Organisation des repas

Les repas sont pris au sein de la bulle de contact (autant que possible au sein de son groupe de vie et à l'extérieur) et dans le respect des règles sanitaires.

Les enfants sont attendus avec une gourde (de l'eau fraîche sera à disposition), une collation pour 10h, un pique-nique pour midi et un goûter pour 16h.

Un fruit/légume sera proposé à chaque enfant chaque jour.

Organisation de la santé

Les soins (plaies, bosses et bobos) seront dispensés avec des gants et après lavage des mains ou utilisation du gel hydroalcoolique.

Le port du masque sera obligatoire lors des soins.

En cas de suspicion de Covid-19, l'ISBW se référera au protocole de « gestion de cas » comprenant aussi les aspects tracing-testing.

Le parent sera directement averti et devra venir chercher son enfant le plus rapidement possible.

Un lieu sera prévu pour placer les enfants manifestant des symptômes de COVID-19 en « isolement », de manière douce, sûre et adaptée aux enfants, en attendant l'arrivée du parent.

3. Mesures d'hygiène et sanitaires

Les gestes « barrière »

- Eternuer dans le pli du coude ;
- Mouchoir à usage unique ;
- Utilisation de poubelle avec couvercle ;
- Lavage fréquent des mains (à minima avant et après chaque activité, avant et après le passage à la toilette, avant et après la collation, le diner, etc.) ;
- Respect de la distanciation physique (1,5m) entre adultes ou port du masque buccal.

Les locaux

- Seront nettoyés et désinfectés selon les mesures préconisées par l'ONE ;
- Seront aérés durant 2 ou 3 périodes de 15 minutes minimum par jour.

Les toilettes

- Seront nettoyées et désinfectées selon les mesures préconisées par l'ONE ;
- Contiennent à tout moment du papier et du savon ;
- Seront aérées autant que possible.

Port du masque

Les enfants ne doivent pas porter de masque.

Les animateurs porteront un masque lors des contacts avec les parents et avec tout autre adulte externe à la bulle de contact.

4. Adaptation de l'activité

En raison de la crise du Covid-19, mais aussi pour prendre soin de la santé des enfants d'une manière plus générale, l'utilisation des espaces extérieurs sera privilégiée un maximum, même en cette période automnale.

C'est pourquoi les enfants seront amenés à vivre une plaine « Nature » avec un maximum d'activités et de temps passé à l'extérieur.

Aussi, il est demandé aux parents d'habiller les enfants avec des vêtements adaptés à la météo du jour et pouvant être salis mais aussi de prévoir, dans un sac, une tenue de rechange en cas de vêtement sales ou mouillés, avec bottes et veste imperméable !

ENSEMBLE, EN RESPECTANT CES MESURES, NOUS OFFRIRONS A VOS ENFANTS DES PLAINES « LOISIS ET PLAISIR GARANTIS » MAIS AUSSI DES PLAINES « SAFE ».

L'équipe de l'ISBW